Les feux sont au vert pour éteindre les charançons

Réunis à Saint-Raphaël, les techniciens de la Cavem et des Alpes-Maritimes, spécialistes du ravageur de palmiers, ont créé une fédération afin de coordonner leurs actions

Rencontre au sommet, fin de semaine dernière au salon du Palais des sports de Saint-Raphaël, où le service environnement de la Cavem (l'intercommunalité de Fréjus - Saint-Raphaël) accueillait les spécialistes de la lutte contre le charançon rouge des Alpes-Maritimes.
Tout au long de cette constructive matinée de travail, les techniciens des départements voisins ont échangé leurs expérimentations, analyser leurs résultats respectifs avant de faire un point sur les opérations de piégeages et les méthodologies préventives et curatives. Et ce afin d'uniformiser les procédures.

Aujourd'hui, la lutte contre le charançon rouge est une obligation sur l'ensemble du territoire. (Photo doc. Philippe Arnassan)

Coordination régionale autour de PalmiersSud

« En 2016, la Cavem a été le détonateur de cette lutte contre le charançon rouge avant d'être rejoints l'année suivante par nos collègues des Alpes-Maritimes, rappelle le directeur du service environnement, Frédéric Ferrero. *En premier lieu, nous avons abordé les décisions nationales étant entendu que l'Europe, pour diverses raisons, vient de se désengager du programme de lutte. Il n'en reste pas moins qu'en France le charançon est classé comme parasite de première catégorie et qu'à ce titre, la lutte contre ce ravageur est obligatoire pour protéger nos palmiers. »*
Et comme chacun sait que l'union fait inévitablement la force, les spécialistes du Var et du 06 ont décidé de créer une fédération baptisée PalmierSud.
« Elle a pour vocation de coordonner les actions entre nos deux départements mais aussi de s'étendre sur l'ensemble de la région Paca afin d'être en mesure de substituer aux éventuelles carences d'une collectivité », annonce Frédéric Ferrero qui a également évoqué les 550 pièges posés par la Cavem entre les domaines publics et les privés.

Attention aux pièges !

« Ces pièges ont été posés au printemps 2018 pour suivre la dynamique de la population de l'insecte et limiter sa prédation sur les végétaux. C'est une méthode de lutte complémentaire efficace qu'on se doit de développer. Mais attention, ces pièges ne sont efficaces que si un traitement du palmier est réalisé en amont. Le piège à lui seul n'a pas vocation à sauver le palmier. Il s'agit d'un moyen de lutte complémentaire permettant à la fois de détecter la présence du ravageur, d'en limiter la prolifération et ainsi d'abaisser la pression de prédation. » Sur le seul territoire de la Cavem, ces pièges ont permis de capturer plus de 25 850 insectes entre les mois de juillet décembre 2018.
L'occasion, à l'ombre des palmiers, d'effectuer une petite piqûre de rappel sur l'identification des symptômes.
À savoir ; encoches sous les palmes centrales, dessèchement ou affaissement des palmes au cœur du palmier, chute anormale des palmes vertes ou présences de cocons à la périphérie du tronc et à la base des palmes, dans tous ces cas de figure, il conviendra de contacter en urgence le pôle environnement de la Cavem.

PHILIPPE MICHON
pmichon@nicematin.fr

En pratique

- Par arrêté du 21 juillet 2010, la lutte contre le charançon rouge est obligatoire sur tout le territoire national.
- Depuis 2016, La Cavem a engagé une action de lutte en masse collective contre le charançon rouge mobilisant les propriétaires publics et privés.
- L'ensemble de la Cavem étant déclarée zone contaminée, des arrêtés municipaux sur l'ensemble des cinq communes membres pour rappeler aux propriétaires leurs obligations. Ils risquent 450 euros d'amende.
- Les services de la Cavem ont posé 550 pièges à charançons rouges, la moitié chez des privés et l'autre moitié sur des domaines publics.
- Fin 2018, environ 2 700 propriétaires ont adhéré au plan proposé par la Cavem. Soit environ 5 300 palmiers traités.
- Financé par la Cavem, le traitement d'un palmier coûtera 72 euros par an.
- Les techniciens du service environnement de la Cavem restent à l'écoute des propriétaires privés en appelant le numéro vert : **0 800 10 40 11** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Le charançon noir scruté avec grande attention

Alors que son proche cousin d'Asie s'attaque aux palmiers de la Côte d'Azur depuis déjà plus d'une décennie, le charançon noir, qui se nourrit notamment des Agaves, est encore méconnu des Varois. Pourtant, ce coléoptère venu d'Amérique centrale possède un cycle de vie comparable à la terreur rouge... et donc un potentiel tout aussi destructeur.
Dans notre édition du 15 février dernier, nous vous relations l'inquiétude de la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) au sujet de ce *« nuisible majeur »* au mode de propagation identique à celui du charançon rouge du palmier. Laquelle précisait qu'à l'instar de ce qui se fait en Occitanie, l'organisme local travaillait à la mise en place d'un formulaire de signalement en ligne pour tenter de suivre la dispersion du coléoptère.
C'est désormais chose faite. Et, dès à présent particuliers, professionnels et collectivités sont invités à participer à l'élaboration d'une cartographie de la présence du nuisible à travers toute la région[1]. Car pour l'heure, le degré d'implantation du charançon noir de l'agave reste très flou. Malgré la quasi-certitude de sa présence un peu partout dans le Var, et notamment sur le littoral *(le foyer d'infestation en France étant situé à Saint-Tropez)*, l'insecte arrive, pour l'heure, a se faire oublier.

Le charançon noir de l'agave (Scyphophorus acupunctatus). (Photo DR)

P. PANCHOUT

1. Pour se faire, rendez-vous sur le site de la Fredon Paca : www.fredonpaca.fr/Charancon-noir-Scyphophorus.